

Comment protéger son identité numérique

Sur Internet, nous possédons une identité numérique. Elle est formée par l'ensemble des traces que nous laissons.

Ces traces peuvent être volontaires, comme lorsque l'on laisse ses coordonnées sur un site marchand ou que l'on publie sur un réseau social.

Ces traces peuvent aussi être involontaires. C'est le cas de l'adresse IP qui renseigne le lieu où l'on se trouve. Les moteurs de recherche renseignent aussi sur nos goûts.

Notre identité numérique est aussi formée par ce que les internautes disent de nous ou publient à notre sujet. Parfois, cela peut nous porter préjudice : on parle d'e-réputation.

Ces traces sont stockées sur des serveurs : elles ne disparaissent jamais réellement.

Pour maîtriser son identité numérique, il faut donc protéger sa vie privée : ne donner que les informations qui sont obligatoires, utiliser un pseudo et un avatar et faire attention à ce que l'on met en ligne.